

Formations "Métiers"

Devenir Évaluateur CléA



Qu'est-ce que CléA ?

Depuis plusieurs années, les partenaires sociaux considèrent que l'élévation du niveau de qualification de la population salariée française est essentielle pour sécuriser les parcours professionnels et développer la compétitivité des entreprises.

Cette élévation doit s'appuyer sur un socle qui a été défini par le décret n° 2015-172 du 13 février 2015 comme étant « constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle ». Le certificat CléA est directement issu de ce socle.

Le dispositif CléA

Le certificat CléA peut être obtenu via tous les dispositifs de la formation professionnelle. Salariés et demandeurs d'emploi peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation. Cette démarche de certification leur permet de rester en contact avec l'emploi, d'avoir une présence plus visible sur le marché du travail.

En visant à repérer les acquis de la personne plutôt que ses manques, l'évaluation proposée par CléA veut faire oublier aux candidats l'image stigmatisante de l'examen, souvent liée à l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

Le certificat CléA reconnaît avant tout la valeur d'une implication, d'un engagement dans une démarche volontaire menée jusqu'à son terme. Ces efforts sont rendus visibles à travers un certificat reconnu par le monde professionnel.

Toute la démarche CléA s'articule autour d'un référentiel unique, applicable à tous les publics, à tous les secteurs.

Les évaluateurs CléA

Les évaluateurs CléA sont habilités pour une durée de 3 ans.

Public visé

Formateurs « désignés » par les Greta-CFA

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le contexte de l'émergence de la certification CléA
- Décrire le processus de mise en œuvre de l'évaluation dans le cadre du socle.
- Identifier les ressources et outils pour la mise en œuvre des prestations d'évaluation CléA

Modalités de formation



Présentiel

Durée de la formation : 7 heures

Horaires de la formation : 9h-12h30 et 13h30-17h

Lieu de la formation : 14 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille

Modalité de la formation : présentielle

Matériels pédagogiques personnels conseillés

Un ordinateur (préférentiellement celui utilisé dans le cadre de vos activités professionnelles) et une clé USB.

Contenu détaillé de la formation

Partie 1	De l'émergence du socle à la certification CléA
Partie 2	Le dispositif CléA
Partie 3	3.1 Principes et outils d'évaluation 3.2 Les outils de l'évaluateur

Animation de la formation

L'animation proposée est organisée autour d'activités : consultation de ressources, exos, vidéos à visionner, quizz, ...

La formation se déroule en présentiel avec une alternance de lecture documentation, travaux, questionnaires et échanges.

Formateur-trice

Sandrine Lebaillif, CFP, Académie d'Aix-Marseille

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

La finalité de cette formation est la certification Évaluateur CléA.

Une attestation de formation est délivrée aux participant-e-s à l'issue de la session à laquelle ils / elles ont participé.

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à communiquer en cliquant sur le bouton "S'inscrire" qui apparaît sur cette page de présentation lorsqu'une ou plusieurs sessions sont programmées.

Une demande de validation sera automatiquement adressée à vos responsables. Après validation de leur part, vous serez informé-e par courriel de votre inscription définitive.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre du plan de formation de la structure qui vous emploie et est financée par le [Fonds académique de mutualisation \(FAM\)](#).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : contact.paf@ac-aix-marseille.fr